

<https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article866>



Section Sportive Scolaire JUDO du collège DARGENT : demande de dossier d'inscription

- Les enseignements - Education Physique et Sportive -
Date de mise en ligne : jeudi 26 février 2015

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT - Tous droits réservés

Le quartier Monplaisir Monchat a, depuis longtemps, une culture de la pratique du JUDO importante avec de nombreux clubs implantés dans le 3ème arrondissement, ainsi que la construction de la Maison du Judo il y a 30 ans !

Pour répondre à un besoin important d'une pratique plus intensive du Judo, en liaison avec des élèves du Pôle Espoir Rhône Alpes qui sont accueillis au collège, une Section Sportive Scolaire Judo a été créée dans notre collège.

Cette année 2014 2015, nous accueillons 20 jeunes élèves du collège, répartis de la 6ème à la 3ème, motivés et assidus qui s'entraînent le mardi de 16h à 17h30, le jeudi de 16h45 à 18h30, plus un entraînement obligatoire un autre jour de la semaine dans leur club affilié à la FFJDA.



Les cours sont assurés par J.Muller, professeur d'EPS, professeur de judo diplômé d'état, ancien compétiteur en 1ère division.

Chaque année, plusieurs places sont ouvertes à des élèves de collège du Rhône pratiquant le judo, et voulant intensifier leur pratique. N'hésitez pas à poser votre candidature et à venir nous rejoindre.

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site du Comité Départemental du Rhône de Judo, et à renvoyer avant début avril 2015. Une journée de test est prévue le mercredi 29 avril 2015, de 9h à 12h.

<http://www.judorhone.com/index.php?s=Documentation>

Renseignements et adresse postale du collège :

Collège Professeur Dargent, 5 rue Jeanne Koehler, 69003 LYON

Mail : muller.jerome21 chez gmail.com